

## mandat exclusif iad vente terrains

Par **delah**, le **27/03/2020** à **17:57** 

Bonjour,

Nous avons signé un mandat exclusif avec un délégué IAD le 31 janvie Sa recherche avec photo mise le jour meme a été changée courant fevrier pour un autre nouveau délegué IAD avec qui nous n'avons signé aucun mandat..et qui a installé sans nous prévenir 2 panneaux avec sa photo Ce délegue.nous a pris de cours et nous avons signé une promesse d'achat en attente de passer chez un notaire Celle ci est elle valable compte tenu que nous n'avons signé aucun mandat exclusif avec lui et que son identifiant IAD ne corres pond en rien avec celui du mandat que nous avons signé le 31 janvier. Peut on considéré que cette promesse d'achat est nulle.

Merci de nous renseigner.

Cordialement.

**B.Desferet**